

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL(CM) 05 mars 2020

Convocation du 29 février 2020 à 19 heures

Excusée Madame Bédhom Céline

COMPTE ADMINISTRATIF (CA) COMMUNE 2019

Excédent de fonctionnement : 41 032.09 €

Déficit d'investissement : 29 985,99 €

Affectation de l'excédent de fonctionnement : 77 802.22 € en recette d'investissement,
41 032.09 € en excédent de fonctionnement reporté.

Le CA, le compte de gestion et l'affectation du résultat sont votés à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF (CA) COMMUNE 2019

Excédent de fonctionnement : 633 708.74 €

Déficit d'investissement : 4 546.97 €

Affectation de l'excédent de fonctionnement : 4 546.97 € en recette d'investissement,
629 161.77 € en excédent de fonctionnement reporté.

Le CA, le compte de gestion et l'affectation du résultat sont votés à l'unanimité.

Les budgets sont satisfaisants.

Délibération pour l'octroi de la subvention départementale au titre du FARDA (subvention chauffage école et éclairage salle des fêtes)

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la subvention départementale au titre du FARDA

Délibération pour autoriser d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la délibération

Travaux :

Baude Billet TP : Reprise Bouche d'égout, devis 1100 €

Muret du cimetière de Bouin suite à l'accident : explication des travaux envisagés, coût environs 14 000 €

Assurance MMA : indemnisation de 12 151 € pour le muret, et 2 600 € pour l'allée du cimetière.

Délibération pour la préemption du bien situé rue du mont de Kersuin (parcelle cadastrée AD 59 et AD 60 sur la commune de Bouin Plumoison)

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la délibération

EGLISE

Lecture du courrier du département par Monsieur le Maire, accord de la DRAC subvention de 110 238 €